

Québec français



Le dictionnaire Larousse Maxi-Débutants
Édition canadienne (1989)

Edith Lessard and Louis Mercier

Number 78, Summer 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44696ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

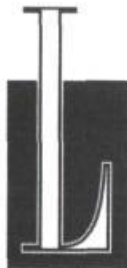
Cite this article

Lessard, E. & Mercier, L. (1990). *Le dictionnaire Larousse Maxi-Débutants* : édition canadienne (1989). *Québec français*, (78), 44–46.

Le dictionnaire Larousse Maxi-Débutants

Édition canadienne (1989)

Édith LESSARD
Louis MERCIER



Une maison Larousse vient de lancer une nouvelle édition canadienne du petit dictionnaire qu'elle destine «aux élèves du primaire», le *Maxi-Débutants*¹. Les parents et les enseignants qui ont apprécié le *Maxi-Débutants* de 1986 reconnaîtront, dans la présente édition, toutes les caractéristiques de la précédente.

Regroupement par famille de mots

Dans le *Mini-Débutants*², les mots obéissent sagement à l'ordre dicté par l'alphabet; dans le *Maxi-Débutants*, ils s'émanent. Un écolier se demande ce que signifie le mot *inculte*; il le cherche à la lettre *i* et se retrouve devant un renvoi au mot *cultiver*; quand il revient à la lettre *c*, il découvre non seulement le mot cherché, mais toute une série de mots apparentés par la forme et par le sens : *cultiver, cultivable, cultivateur, trice, culture, culturel, elle et inculte*.

Du point de vue pédagogique, il est intéressant de présenter le lexique par sous-ensembles cohérents; en parcourant ces sous-ensembles, l'enfant se familiarise avec le fonctionnement des familles lexicales, avec certains de leurs caprices orthographiques, avec les procédés usuels de dérivation et de composition. Mais il existe plus d'une façon de procéder au regroupement des mots apparentés : il y a les grandes réunions de famille où l'on convie jusqu'aux petits-cousins et les réunions intimes réservées à la famille proche. Si nous comparons le *Maxi-Débutants* au *CEC Jeunesse*³, un autre dictionnaire qui s'adresse à la même clientèle scolaire, nous nous apercevons que le premier présente dans un seul grand article ce que le second distribue dans six articles distincts : 1. [*cultiver* (le sol; les légumes); *cultivable*; *cultivateur, trice*], 2. [*se cultiver* (l'esprit); *cultivé, ée*], 3. *culture* (du sol), 4. [*culture* (de l'esprit); *culturel, elle*], 5. (sol) *in-*

culte, 6. (personne) *inculte*. Chaque méthode est valable et peut avoir ses partisans; nous préférons les regroupements qui s'appuient sur une parenté de forme et de sens que l'enfant peut percevoir. Ne va-t-on pas un peu trop loin quand on rattache *culinaire* à l'article *cuisine*? Autant classer *apiculture* sous *abeille*...

Éclatement de la définition traditionnelle

Le *Maxi-Débutants* se présente comme un dictionnaire moderne; lorsqu'il livre le sens d'un mot ou d'un groupe de mots, il ne s'exprime que dans des phrases complètes, les plus naturelles possibles : *L'aboiement* est le cri du chien./ *Désamorcer une bombe*, c'est en ôter l'amorce pour l'empêcher d'exploser. Mais là où ce dictionnaire s'éloigne le plus des dictionnaires traditionnels, c'est dans l'importance qu'il accorde à la phrase exemple comme voie d'accès au sens. Il y a la phrase exemple qui s'appuie sur une équivalence partielle ou globale [*Le chirurgien opère avec un bistouri*, un petit couteau./ *Ses cris ameutèrent les voisins*, ils les firent s'attourer autour de lui, ils les firent accourir.]; celle qu'éclaire une parentèse synonymique ou antonymique [*Une controverse a opposé les deux savants*. (= discussion, débat)/ *Avoue tes torts*! (= reconnaître; ≠ nier)]; celle, enfin, qu'on ne peut décoder qu'avec l'aide d'une illustration (*On fait le beurre dans une baratte*.). D'après les auteurs du *Maxi-Débutants*, la phrase exemple serait mieux adaptée à un jeune public que la phrase définition (Note aux enseignants, p. 932); mais ce n'est pas l'avis de Josette Rey-Debove qui, dans sa présentation du *Petit Robert des enfants*⁴, émet certaines réserves à son sujet : «Aucune phrase exemple ne permet d'accéder au sens exact d'un mot, seule la définition peut le faire parce qu'elle généralise, alors que l'exemple particularise (p. X)». Quand on lit les phrases suivantes / *Joëlle a trouvé un albatros sur la plage*,

le plus grand des oiseaux de mer. / *À la chasse, nous avons tué un faisan*, un grand oiseau. / *Il y a beaucoup de maringouins dans la forêt*, des moustiques. /, il est difficile de ne pas être convaincus de la supériorité de la définition. Encore faut-il qu'elle ne soit pas trop minimale... À maintes occasions, nous avons remarqué que le *Maxi-Débutants* nous en apprenait moins, sur le sens d'un mot, que le *CEC Jeunesse*; de façon générale, ce dernier fait moins usage de la phrase exemple et soigne davantage ses définitions.

Mise en page séduisante

Là où le *Maxi-Débutants* excelle, c'est au niveau de la mise en page. On a beaucoup de plaisir à le consulter. Sa présentation textuelle est d'une limpidité exemplaire : grâce à une utilisation, à la fois habile et sobre, des espacements, des jeux de caractères ainsi que des signes typographiques, chaque bloc d'informations correspondant à un article se détache clairement; et, à l'intérieur de l'article, on identifie rapidement les informations de nature différente (mots-vedettes en gros caractères gras, sous-vedettes en caractères gras légèrement réduits, phrase définition en caractères romains, phrase exemple en caractères italiques, etc.).

Par rapport à l'édition précédente, il faut noter l'amélioration apportée à l'adressage des variantes féminines : en tête d'article, on n'a plus seulement *aigu*, mais *aigu, è*, comme c'est habituellement le cas dans les dictionnaires. On remarquera également que l'ensemble des caractères a été réduit de façon à faire entrer plus de caractères dans une ligne de même longueur, sans que cela affecte la lisibilité du texte.

Les ajouts

La maison Larousse a réussi à introduire un bon nombre d'ajouts sans augmenter le nombre de pages (933 p.); si l'édition de 1989 est un peu plus volumi-

neuse (encore un peu plus gonflé, le sac d'école !), c'est parce qu'elle a été imprimée sur du papier plus épais.

Qu'est-ce qui a été ajouté ? Mentionnons en premier lieu l'introduction des formes féminines des titres, des noms de professions et de métiers recommandés par l'Office de la langue française (*agricultrice, auteure, députée, docteure, pompière*, etc.). Dans son texte présentatif (p. 4), le responsable de la coordination éditoriale, D. Vaugeois, identifie trois autres types d'ajouts :

1. «les auteurs ont ajouté des centaines de mots et d'expressions propres aux jeunes et qui sont souvent absents des autres dictionnaires qui leur sont offerts» [aucun exemple];

2. «le *Maxi-Débutants* fait une plus large place à des [...] mots bien répandus chez nous comme *amérindien, berçante, boisé, bretteux*, etc.» (c'est-à-dire à des québécismes de forme, de sens ou de fréquence);

3. «des mots de formation récente ont été ajoutés qui désignent des réalités nouvelles (c'est-à-dire des néologismes) : *abribus, calculette, écomusée, féminisation* ⁵, *francisation*, etc.».

Pour en savoir davantage sur les modifications apportées à ce dictionnaire depuis l'édition de 1986, nous avons systématiquement comparé les 100 premières pages des deux éditions (de la préposition à jusqu'au verbe *boire*, ce qui représente plus de 10% de la nomenclature). Nous avons décelé un nombre important d'additions : tout près d'une centaine de mots nouveaux (vedettes ou sous-vedettes), une douzaine de nouvelles expressions comme *mettre des bâtons dans les roues*, une trentaine de sens ou de syntagmes nouveaux, comme *blanchissage* (sportif) ou *agent de voyages*. Il serait difficile de rattacher ces ajouts à une clientèle particulière; quelques-uns d'entre eux, comme *abreuvoir* (pour humains), *aiguilleur* et *autobus scolaire*, sont peut-être davantage utilisés

en contexte scolaire, mais ils ne constituent pas pour autant des emplois «propres aux jeunes». Les auteurs du *Maxi-Débutants* ont parfois oublié l'âge du public auquel ils s'adressaient; ils auraient pu faire l'économie de certains mots, rares ou trop spécialisés qu'il est étonnant de retrouver dans un dictionnaire pour enfants, des mots comme *acadianisme, agro-alimentaire* ⁶, *avionnerie* et *mercatique*. Mais, sans doute n'ont-ils pas voulu offrir moins que le *CEC Jeunesse* qui, déjà en 1986, contenait plus de 70% de l'ensemble des données nouvellement ajoutées.

Les anglicismes : des parias ?

La nomenclature de l'édition précédente a été reprise presque intégralement. Seuls quelques mots, d'allure un peu trop anglaise, ont été retranchés; D. Vaugeois cite en exemple *baby-sitter, bowling, bulldozer, cake, chewing-gum, escalator, home, nurse, pressing, walkman, yard*... Pourquoi retenir *baby-sitter, bowling* et *cake* quand les seuls mots usuels ici sont *gardienne, quilles* et *gâteau aux fruits*... Il est tout à fait normal qu'un dictionnaire québécois à nomenclature réduite fasse l'économie des mots qui n'ont pas cours dans la communauté québécoise; mais faut-il écarter seulement les mots d'origine anglaise ? Pourquoi conserver des mots que les adultes québécois ne connaissent même pas, comme *capilotade* (Fam. *Après la grêle, les salades étaient en capilotade*, hachées, écrasées.) et *gardian* (*Üngardian* est un gardien de taureaux ou de chevaux en Camargue) ?

En revanche, les Québécois connaissent bien les mots *bulldozer, chips*, et *walkman*, qu'ils utilisent encore beaucoup plus couramment que leurs jeunes équivalents de facture plus française (*bouteur, croustilles* et *baladeur*); et il est étonnant de voir mettre à l'écart des mots que nous partageons avec le reste de la francophonie... Le dictionnaire peut faire état des recommandations de l'Of-

fice de la langue française, mais il a comme première fonction de décrire l'usage réel. *Toast* et *sandwich* seront-ils emportés par la prochaine vague d'épuration ?

Édition canadienne

Si le *Maxi-Débutants* de 1986 portait déjà la mention «édition canadienne», il faut avouer que l'adjectif n'était alors motivé que par quelques modifications mineures apportées à l'édition européenne ⁷. Avec la présente édition, l'effort de canadienisation est évident. Dans la tranche de nomenclature que nous avons examinée, les québécismes constituent plus du tiers des ajouts; et quelques sondages nous portent à croire que la proportion est sensiblement la même dans le reste de l'ouvrage. *Abrier, achaler, annonceur, babillard, barrer* : voilà autant de québécismes courants qu'il est naturel de retrouver dans un dictionnaire destiné à de jeunes Québécois. Sont également bienvenus tous les mots que ces enfants nord-américains doivent utiliser pour parler de leur culture quotidienne (*beigne, berçante, cabane à sucre, cheddar, épluchette de blé d'inde, halloween, raquette, rondelle* [de hockey], *tourtière, traîne sauvage, tuque*, etc.), de leur société (*cégep, ciné-parc, dépanneur, dollar, fleurdelisé, piastre, polyvalente, gendarmerie royale, gouverneur général*, etc.) et de leur environnement (*banc de neige, caribou, épinette, huard, maringouin, souffleuse, suisse*, etc.), qui sont nord-américains. On peut regretter certaines absences... Celle du mot *cent*, par exemple, et bien d'autres encore : comment décrire la mangeoire d'oiseaux par un beau matin d'hiver sans avoir recours à *geais bleus, gros-becs errants, juncos, sizerins*, etc. ? On peut s'étonner de l'accueil fait à des mots rares ou trop spécialisés (vous est-il arrivé, une seule fois dans votre vie, d'utiliser le mot *atocatière* ?) Mais, l'expérience étant nouvelle, il y a tout lieu d'être globalement satisfait de la sélection effectuée.

Le traitement des québécismes retenus présente malheureusement quelques faiblesses qui doivent être soulignées. Les emplois québécois ne sont pas toujours décrits avec une égale rigueur. On s'attendrait à ce que des mots aussi «politiquement» apparentés que *libéral*, *conservateur*, *péquistes*, *bleu* et *rouge* reçoivent un traitement uniforme; ce n'est pas le cas. Sous *bleu*, il n'est question que de l'emploi adverbial [*Ma tante a voté bleu*, pour les conservateurs]. Sous *rouge* et *libéral*, seulement l'emploi substantival (*Les rouges ont gagné les élections*, les libéraux./ *Les libéraux sont au pouvoir*, des membres du parti libéral (= rouge).) Sous *péquistes*, voilà qu'apparaît l'emploi adjectival (*Les péquistes préparent la campagne électorale*, les membres et les partisans du parti québécois. *Le gouvernement péquiste a fait voter plusieurs lois importantes.*). *Conservateur* est le parent pauvre; il n'est suivi d'aucune référence à la vie politique canadienne, même si on en a théoriquement besoin pour décoder le mot *bleu* ! À l'aide de cet exemple, évidemment extrême, on peut illustrer une autre faiblesse du traitement lexicographique : *rouge* et *libéral* sont présentés comme s'ils étaient des synonymes interchangeables alors qu'ils ne correspondent pas au même niveau de langue. Les emplois politiques de *rouge* et de *bleu* devraient être précédés de la mention *Fam.* (pour familier). *Tanner* et *tannant* portent cette mention alors que *achaler* et *achalant* sont présentés comme des mots neutres... Il est très important que les québécismes familiers soient traités comme les autres mots familiers de la langue française, afin que les jeunes Québécois puissent faire l'apprentissage des niveaux de langue à partir de mots qu'ils connaissent très bien.

Le casse-tête = un puzzle ?

Ajoutons quelques remarques au sujet du traitement définitoire proprement dit. Les rédacteurs de cette édition canadienne ont parfois oublié qu'ils s'adressaient en priorité à des enfants québécois. Certaines définitions, comme celle du mot *casse-tête* (*Un casse-tête est un puzzle*), semblent rédigées pour être lues à l'envers... Pour avoir accès au sens de *casse-tête*, on doit passer par *puzzle*; pour savoir ce qu'est une *épinette*, on doit faire le détour par *épicéa*... De façon générale, les mots spécifiquement québécois et

leurs équivalents spécifiquement français sont présentés comme des synonymes interchangeables; *banc de neige* et *congère* reçoivent la même définition et renvoient l'un à l'autre. De telles équivalences n'étant que théoriques, il vaudrait mieux que les mots et emplois spécifiquement français soient identifiés comme tels.

Adaptation

Le *Maxi-Débutants* a d'abord été conçu pour une clientèle française. Plusieurs types de modifications ont été apportées à l'ouvrage pour l'adapter à la clientèle québécoise. Au niveau de la nomenclature, l'accent a été mis sur l'ajout de mots québécois, mais l'effort de canadianisation se manifeste à d'autres niveaux. Plusieurs phrases exemples, jugées trop parisiennes, sont devenues montréalaises : il n'est plus question du *dôme* des Invalides, mais de celui de l'Oratoire Saint-Joseph. Les tableaux consacrés au calendrier (p. 125), à l'État (p. 318) et aux grades militaires (p. 394) ont été revus. Dans les planches illustrées, quelques étiquettes ont été remplacées : *mouffle* a laissé la place à *mitaine* (p. 584), *borne d'incendie* à *borne-fontaine* (p. 217), *route départementale* à *route secondaire* (p. 506), etc.⁸

Le *Maxi-Débutants* s'est beaucoup rapproché du public québécois, mais on a encore trop souvent l'impression qu'il décrit le monde selon la vision européenne et la langue française selon l'usage des francophones de l'Hexagone: le merle qui siffle aux oreilles du jeune Québécois n'est pas noir et les groseilles qu'il mange ne poussent pas en grappes...

Encore beaucoup d'exotisme

Dans un dictionnaire pour enfants, les planches illustrées sont importantes; elles sont souvent appelées à jouer un rôle de porte d'entrée. Le *Maxi-Débutants* offre des planches très variées et de grande qualité qui sont facilement repérables grâce à leur bande caramel; habilement conçues, elles se prêtent très bien à des exploitations pédagogiques. Malheureusement, plusieurs d'entre elles sont chargées d'éléments spécifiquement européens qui ne sont pas à leur place dans une édition canadienne : le Jardin d'agrément (p. 73) où poussent la glycine, le cytise et le sapin de Norvège; la Maison (p. 74-75) avec ses toits couverts

de tuiles ou d'ardoises; la Ferme (p. 362-363) avec son pigeonier et ses bâtiments distribués autour d'une cour centrale, etc. Les illustrations du *CECJeunesse* sont de qualité très inégale; mais, de façon générale, elles reflètent davantage le contexte nord-américain. Le tableau des gentilés (pp. 406-407) donne le nom des habitants de toutes les régions administratives françaises, mais on y chercherait en vain *Montréalais*, *Gaspésiens* ou *Ontariens*... Il faudrait revoir un bon nombre de remarques ayant trait à la prononciation (il n'y a qu'en Europe que *mai* se prononce comme *mais*, *mes*, un *mets*), et proposer, pour les anglicismes, des transcriptions phonétiques qui correspondent davantage à l'usage normatif québécois (cf. *blazer*, *hall*, *hold-up*, *handball*, *zoo*).

Il reste évidemment beaucoup à faire; cependant, il faut reconnaître que le travail d'adaptation est bien amorcé. La maison Larousse Canada s'est engagée avec un peu de retard dans la voie ouverte par le Centre Éducatif et Culturel; mais, avec son nouveau *Maxi-Débutants*, elle vient de manifester une nette intention d'offrir à la clientèle scolaire québécoise un dictionnaire mieux adapté à ses besoins. ●

¹. *Maxi-Débutants*, édition canadienne, Librairie Larousse, 1989, 933 p., édition réalisée sous la direction de René Lagane et avec le concours de Denis Vaugois pour la coordination éditoriale.

². *Mini-Débutants*, édition canadienne, Librairie Larousse, 1989, 516 p.

³. *Dictionnaire CECJeunesse*, nouvelle édition revue et augmentée, Centre éducatif et culturel inc., 1986, 1200 p.

⁴. *Le Petit Robert des enfants*, dictionnaire de la langue française, Dictionnaires Le Robert, 1988, 1187 p., rédaction dirigée par J. Rey-Debove.

⁵. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un emploi récent, puisque la forme remonte au XIX^e siècle.

⁶. *Agro-alimentaire* aurait pu laisser sa place à *agronome*, qui a été oublié.

⁷. Jousset, J.-P., «Dictionnaire Larousse Maxi Débutants, 1986», *Québec français* n° 66, mai 1987, p. 95-96.

⁸. Bien d'autres retouches auraient été souhaitables, comme la substitution de *berçante* (ou *berceuse*) à *fauteuil à bascule* (p. 76), de *armoie* à *placard* (p. 78), de *salle de lavage* à *buanderie* (p. 79), de *serviette à cartable* (p. 295), de *aiguiseur* (ou *aiguise-crayon*) à *taille-crayon* (*id.*), etc.